

## ALLEMAGNE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Réduire les coïns fiscaux sur les revenus du travail et transférer une partie de la charge fiscale sur la propriété et la consommation (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Améliorer les incitations au travail en réduisant le coïn fiscal sur le travail, notamment les cotisations de sécurité sociale, et accordant une plus grande place dans le régime fiscal aux impôts moins générateurs de distorsions.

**Mesures prises :** Les cotisations à l'assurance chômage ont été diminuées sur la période 2007-09 (la dernière diminution étant en partie inversée en 2011) et financées pour partie par une augmentation des taxes à la consommation. Le taux normal de la TVA a été relevé en 2007, mais les taux réduits restent généralisés. Les impôts environnementaux ont été accrus en 2009 grâce à l'introduction d'un élément CO<sub>2</sub> dans l'impôt sur les véhicules automobiles.

#### **Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Diminuer les obstacles à l'entrepreneuriat, notamment dans les services professionnels, et faciliter l'entrée non discriminatoire dans les industries de réseau.

**Mesures prises :** La réglementation de la rémunération des architectes a été ajustée et simplifiée en 2009. La concurrence dans les industries de réseau a été encouragée, entre autres par l'introduction d'une réglementation de caractère incitatif dans le secteur du gaz et de l'électricité en 2009 et les autorités prévoient de libéraliser les services d'autobus interurbains en 2011.

#### **Améliorer les résultats d'éducation (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Renforcer l'éducation de la petite enfance, rendre les écoles et les enseignants plus redevables des résultats, alléger le système d'orientation au cours de la scolarité et donner à toutes les universités une plus grande autonomie.

**Mesures prises :** Des examens externes de sortie ont été introduits en 2007 et 2008 dans certains Länder. Certains Länder ont diminué le nombre de filières en 2009 et 2010. L'autonomie a été améliorée, davantage d'universités choisissant leurs étudiants, et un plus grand nombre de Länder ont introduit des frais de scolarité en 2007.

### Autres grandes priorités

#### **Réduire les obstacles à la participation des femmes à temps complet au marché du travail (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Inciter davantage les femmes à travailler à temps complet en diminuant la charge d'imposition marginale pour les deuxièmes apporteurs de revenus et en développant l'offre de places dans les structures d'accueil des enfants ainsi que la scolarité à plein-temps.

**Mesures prises :** Il a été décidé en 2007 d'accroître l'offre de places dans les structures publiques d'accueil des enfants afin que 35 % environ de tous les enfants puissent y avoir accès d'ici à 2013. La scolarité à plein-temps est aussi développée.

#### **Assouplir la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers (2009, 2011)**

**Recommandations :** Assouplir la législation de protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers, par exemple en réduisant la durée du préavis de licenciement, en raccourcissant le délai qui s'écoule entre la notification du licenciement et la cessation d'emploi pour les travailleurs à forte ancienneté et en réformant les procédures de licenciement pour motifs économiques.

**Mesures prises :** Aucune.

#### **Améliorer le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée (2007)**

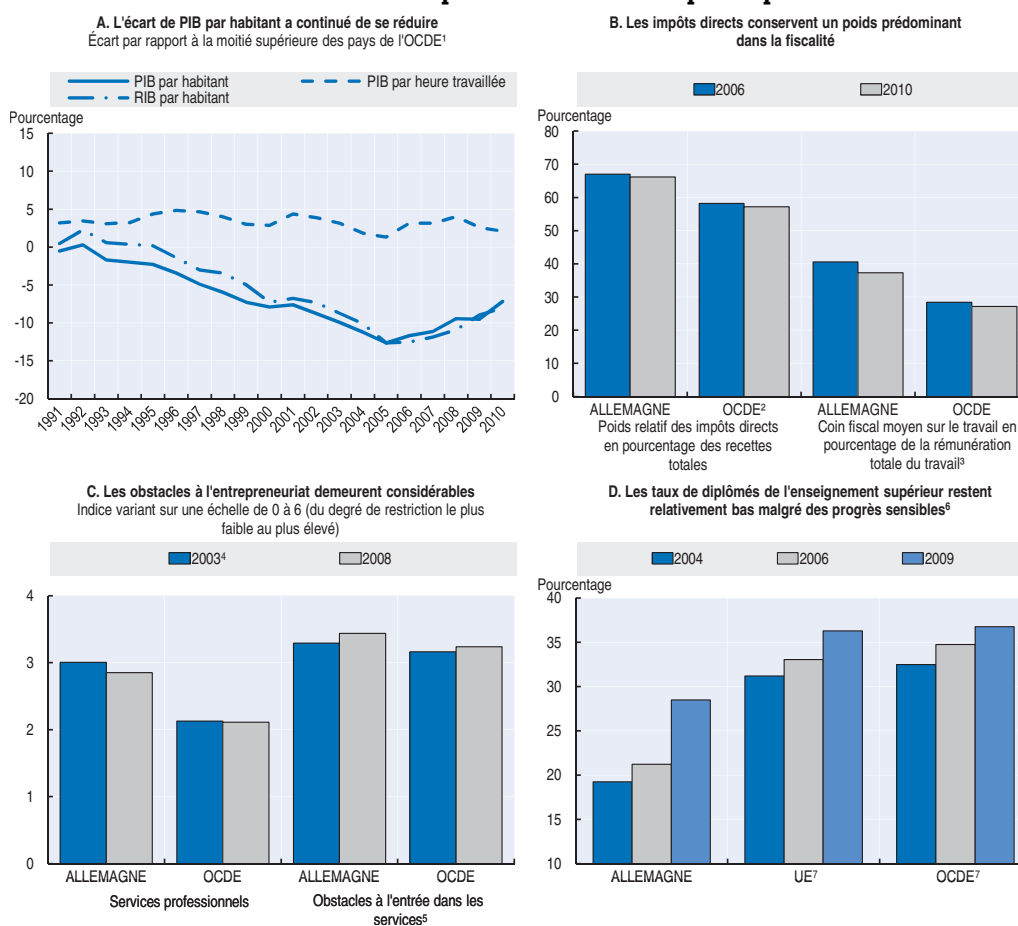
**Recommandations :** Préciser les responsabilités administratives liées à l'aide à la recherche d'emploi l'emploi entre les municipalités et l'Agence fédérale de l'emploi, revoir le niveau et renforcer la conditionnalité des prestations.

**Mesures prises :** La prestation complémentaire s'intercalant entre l'assurance chômage et les allocations d'assistance chômage est progressivement éliminée en 2011 dans le cadre de l'effort d'assainissement budgétaire. Les responsabilités administratives pour l'aide à la recherche d'emploi fournie aux bénéficiaires de l'assistance chômage ont été précisées en 2011.

## ALLEMAGNE

- L'écart de PIB par habitant par rapport à la moyenne supérieure des pays de l'OCDE s'est rétréci depuis 2005, inversant en partie le creusement intervenu depuis le milieu des années 90. L'écart restant reflète exclusivement la faible utilisation de la main-d'œuvre, alors que l'Allemagne se situe parmi les pays les plus performants de l'OCDE en termes de PIB par heure travaillée, malgré un recul récent.
- Parmi les principaux domaines prioritaires, des progrès ont été réalisés dans l'amélioration des résultats d'éducation, le retour au travail des chômeurs de longue durée et le renforcement des incitations au travail ; moins d'avancées ont été observées dans les domaines de la concurrence sur les marchés produits et la législation de protection de l'emploi.
- Dans les autres domaines, les réformes du système de chômage partiel mises en œuvre durant la crise ont empêché des licenciements excessifs.

## Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Les données se rapportent à 2009 pour l'Australie, les Pays-Bas et la Pologne.
3. La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Le coin fiscal est calculé pour un couple avec deux enfants, dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Il correspond à la moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0, 33 et 67 % du salaire moyen).
4. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
5. Les obstacles à l'entrée dans les services se rapportent aux services professionnels et au commerce de détail.
6. Somme des taux d'obtention à chaque âge d'un premier diplôme de l'enseignement supérieur de type A.
7. Moyenne des pays européens membres de l'OCDE. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent la Belgique, le Chili, la Corée, l'Estonie et la France.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Bases de données fiscales et sur les impôts sur les salaires ; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : OCDE (2011), Regards sur l'éducation.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932565205>